

**15.—Inscriptions de plein temps aux cours de formation professionnelle,
année scolaire 1965-1966**

Cours	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.
Publics¹						
Cours secondaires professionnels...	290	773	2,196	6,635	..	166,902
Cours postsecondaires techniques...	381	—	112	319	9,628	6,468
Cours d'apprentissage.....	612	237	1,092	296	...	5,810
Cours d'arts et métiers et autres cours professionnels ²	3,209	226	467	2,617	13,382	2,727
Formation en collaboration avec l'industrie ²	—	128	438	462	6,411	8,238
Formation des chômeurs ²	1,273	265	2,288	748	20,336	46,210
Formation des personnes handi- capées ²	144	5	256	123	515	1,587
Formation des professeurs des écoles techniques et profession- nelles ²	3	3	3	132 ¹	—	1,229
Formation des employés des ministères et organismes fédéraux ²	184	—	572	—	147	254
Privés						
Cours d'école d'arts et métiers (1964-1965).....	—	—	243	—	9,497	3,743
Cours d'école commerciale (1964- 1965).....	5	5	77 ¹⁰	608	8,638	5,357
Total.....	6,093	1,634	20,378		68,554	248,525
	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon et T. N.-O.	Canada
Publics¹						
Cours secondaires professionnels...	5,426	4,291	13,196	15,420	422	215,551 ⁷
Cours postsecondaires techniques...	755	534	2,652	892	—	21,741 ⁸
Cours d'apprentissage.....	961	1,543	5,992	3,904	—	20,447 ⁹
Cours d'arts et métiers et autres cours professionnels ²	2,647	3,746	4,146	7,333	323	40,823
Formation en collaboration avec l'industrie ²	786	518	1,469	1,963	266	20,679
Formation des chômeurs ²	4,259	2,021	2,364	2,789	166	82,719
Formation des personnes handi- capées ²	911	231	14	177	—	3,963
Formation des professeurs des écoles techniques et profession- nelles ²	123	—	182	64	—	1,730
Formation des employés des ministères et organismes fédéraux ²	—	—	—	—	—	1,157
Privés						
Cours d'école d'arts et métiers (1964-1965).....	726	957	1,178	1,217	—	17,561 ¹⁰
Cours d'école commerciale (1964- 1965).....	1,288	1,371	1,584	1,806	—	21,426 ¹⁰
Total.....	17,882	15,212	32,777	35,565	1,177	447,797

¹ Étudiants inscrits à plein temps en vertu des divers programmes prévus par les ententes fédérales-provinciales.

² Le 31 mars 1966. ³ Voir le renvoi 4. ⁴ Comprend des étudiants des autres provinces de l'Atlantique.

⁵ Voir le renvoi 6. ⁶ Comprend le nombre d'élèves inscrits à une école de Terre-Neuve et à une autre de l'Île-du-Prince-Édouard.

⁷ Il y avait en outre 19,485 étudiants subissant une formation professionnelle dans des écoles secondaires non approuvées par le Programme 2 des ententes fédérales-provinciales.

⁸ Sans 3,225 étudiants à plein temps inscrits à un cours préparatoire d'un an dans un institut de technologie, ni 1,385 inscrits à un cours non approuvé par le Programme 2 des ententes fédérales-provinciales.

⁹ Il y avait en outre 7,586 étudiants à temps partiel et 132 autres qui suivaient un cours régulier d'apprentissage par correspondance.

¹⁰ Il y avait en outre 17,814 étudiants dans des écoles d'arts et métiers et 23,215 dans des collèges commerciaux, qui suivaient des cours à temps partiel, et 21,389 qui suivaient des cours par correspondance.

Sous-section 4.—Éducation des adultes

L'éducation des adultes est assurée par un grand nombre d'organismes publics et privés, mais surtout par les ministères et organismes aux trois paliers de l'Administration. Bien que la contribution fédérale soit considérable, les ministères provinciaux de l'édu-